



Plan de diversification et de développement 2008-2011

présenté à

Madame la Ministre Nathalie Normandeau

**Ministère des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire**

Adopté le 18 juin 2008

Actualisé en février 2009

TABLE DES MATIÈRES

1. MISE EN CONTEXTE.....	4
2. LA DÉMARCHE PRIVILÉGIÉE DE MOBILISATION DES INTERVENANTS	5
2.1 LES ORIENTATIONS SPÉCIFIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN.....	6
3. LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE SUPPORTANT LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT.....	7
4. L'IDENTIFICATION ET LA PARTICIPATION DES PARTENAIRES.....	9
5. LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS.....	10
5.1 LE SUIVI DES RÉALISATIONS	10
6. L'IDENTIFICATION DES CHAMPS D'INTERVENTION PRIORITAIRES	11
7. L'ÉTAT DE SITUATION ET LES AXES D'INTERVENTION DES CHAMPS PRIORITAIRES	12
7.1 LE SECTEUR FORESTIER	12
7.1.1 <i>Contexte québécois</i>	12
7.1.2 <i>Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la MRC de Matane</i>	13
7.1.3 <i>Les axes d'intervention</i>	15
7.2 LE TOURISME	16
7.2.1 <i>Contexte québécois</i>	16
7.2.2 <i>Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la région de la MRC de Matane</i> . 17	
7.2.3 <i>Les axes d'intervention</i>	18
7.3 LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE	20
7.3.1 <i>Contexte québécois</i>	20
7.3.2 <i>Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la région de la MRC de Matane</i> . 21	
7.3.3 <i>Les axes d'intervention</i>	22
7.4 LES NOUVELLES TECHNOLOGIES	24
7.4.1 <i>Contexte québécois</i>	24
7.4.2 <i>Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la région de la MRC de Matane</i> . 24	
7.4.3 <i>Les axes d'intervention</i>	27
7.5 ÉNERGIES RENOUVELABLES.....	29
7.5.1 <i>Contexte québécois</i>	29
7.5.2 <i>Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la région de la MRC de Matane</i> . 29	
7.5.3 <i>Les axes d'intervention</i>	31

7.6	TRANSPORT ET CHANTIERS MARITIMES	32
7.6.1	<i>Contexte québécois</i>	32
7.6.2	<i>Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la région de la MRC de Matane.</i> 32	
7.6.3	<i>Les axes d'intervention</i>	34
7.7	TRANSFORMATION DES PRODUITS MARINS	35
7.7.1	<i>Contexte québécois</i>	35
7.7.2	<i>Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la région de la MRC de Matane.</i> 35	
7.8	LES AXES D'INTERVENTION.....	37
7.9	SECTEURS CONNEXES ET INTERVENTIONS COMPLÉMENTAIRES	39
8.	LES RÉSULTATS ATTENDUS.....	40

1. Mise en contexte

La municipalité régionale de comté (MRC) de Matane a été reconnue admissible à la *Mesure de soutien aux communautés et aux villes monoindustrielles en difficulté*. Elle signait, en mai 2007, avec le ministère des Affaires municipales et des Régions un contrat de diversification et de développement dans le cadre du Fonds de soutien aux territoires en difficulté.

L'agroalimentaire, la forêt (aménagement et transformation) le tourisme, le transport et chantier maritime, les nouvelles technologies, les énergies renouvelables et la transformation de produits marins sont les créneaux distinctifs du territoire de la MRC de Matane.

Consciente et avisée des enjeux provinciaux qui visent à mettre de l'avant une stratégie de développement axée sur la diversification de l'économie, la MRC de Matane se positionne comme leader régional de la mise en œuvre du plan de diversification et de développement, en assurant une démarche de concertation et d'action s'appliquant à l'ensemble de son territoire.

En s'appuyant sur une enveloppe budgétaire totalisant 1 050 M \$ dans le cadre du protocole d'entente et sur les potentialités et les forces en place dans chacun des créneaux distinctifs, la mise en œuvre du plan de diversification et de développement agira comme un levier important dans la poursuite des efforts de diversification.

2. La démarche privilégiée de mobilisation des intervenants

En janvier 2008, la MRC de Matane, en collaboration avec le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Matane, a orchestré une démarche de mobilisation et de concertation en vue de réaliser le plan de diversification et de développement de la MRC.

Cette démarche comprenait un sondage écrit suivi d'une rencontre de discussion collective, et ce, pour chacun des champs d'action prioritaires. Ainsi, sept (7) tables de concertation composées d'élus municipaux, des leaders des différents secteurs économiques, de l'industrie, du commerce, de la recherche, des institutions d'enseignement et des ministères ont été constituées.

C'est plus de quatre-vingts (80) personnes qui ont été invitées à répondre au sondage écrit et à participer à la rencontre de concertation. Le taux de répondants au sondage écrit a été de 30 %. Il y a eu sept (7) rencontres de concertation avec près de soixante-dix (70) participants, soit un taux de participation de 85 %.

Le sondage écrit avait pour objectif de permettre aux répondants de préciser leur vision des affaires pour les trois (3) prochaines années au sein de la MRC de Matane. Les questions portaient sur les forces et faiblesses de la région ainsi que sur les opportunités d'affaires à court terme. Lors des rencontres de concertation, une compilation des résultats était présentée et les discussions portaient sur les trois (3) thèmes et sur l'identification de pistes de solutions pour chacun des champs prioritaires.

Par la suite, un premier projet de plan diversification et de développement a été élaboré en s'appuyant sur les résultats des rencontres de concertation ainsi que sur les statistiques, études, recherches, rapports et politiques réalisés par diverses instances locale, régionale ou nationale.

Les ajustements finaux ont été apportés au plan lors de rencontres avec certains ministères et organismes régionaux.

2.1 Les orientations spécifiques de la mise en œuvre du plan

La démarche de consultation initiée par la MRC de Matane a permis d'identifier des attentes et des besoins communs de la part des participants aux tables de concertation. En effet, un constat clair se dégage : un souhait généralisé de poursuite de la concertation et d'un suivi régulier auprès des acteurs socio-économiques du milieu.

Conséquemment, le plan de diversification et de développement doit être pris en compte dans l'actualisation du *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi* (PALÉE) et être un précurseur de l'adoption d'une vision ainsi que des orientations à privilégier dans le développement de la région à long terme.

Le plan de diversification et de développement doit permettre d'identifier des solutions qui favoriseront la création et le développement d'emplois, en s'appuyant sur les objectifs suivants :

- Poursuivre la démarche de concertation;
- Favoriser l'adoption d'une vision et d'orientations de développement à long terme;
- Consolider la structure industrielle actuelle de la MRC de Matane;
- Développer de nouveaux créneaux porteurs de diversification;
- Offrir un environnement approprié à l'émergence de projets innovants et aux démarches d'accompagnement pour en assurer la concrétisation.

La MRC de Matane, en partenariat avec le CLD de la MRC Matane, supervisera l'atteinte de ces objectifs dans le cadre d'une démarche structurée de mise en œuvre, comprenant :

- La création d'un poste de direction pour la mise en œuvre du plan de diversification et de développement;
- La mise en place du comité de diversification;
- La poursuite de la concertation auprès des sept (7) tables des secteurs porteurs afin d'assurer le suivi des orientations, des actions et des réalisations.

3. La structure organisationnelle supportant la mise en œuvre du contrat :

La MRC de Matane met en place un comité du plan de diversification et de développement dont le mandat sera d'assurer la coordination et la mise en œuvre du plan de diversification économique et industrielle pour les années 2008-2011. Ce comité a également la responsabilité de s'assurer du respect des engagements qui unissent la MRC et le gouvernement québécois dans la démarche de partenariat visant la diversification et le développement économique de la région de Matane, durant les trois (3) prochaines années. De plus, le comité supervisera le processus de sélection et d'accompagnement des projets en collaboration avec la direction au développement et diversification à la MRC de Matane et le CLD de la MRC de Matane, en ce qui a trait au soutien technique dans l'élaboration des projets.

La responsabilité et le mandat de chaque partenaire se présentent comme suit :

La MRC de Matane en tant que responsable de l'entente avec le gouvernement québécois :

- Élabore et adopte le plan de diversification et de développement 2008-2011;
- Met en place le comité, détermine et nomme les membres;
- Gère l'enveloppe budgétaire et approuve les projets liés à la mise en œuvre;
- Assure la coordination des activités du comité de diversification et de développement *via* un poste de direction au développement et à la diversification en référence au plan de développement et de diversification ;
- Sollicite la collaboration et le support technique du CLD de la MRC de Matane en ce qui a trait à la mise en œuvre du plan de développement et de diversification ;
- Approuve et recommande au Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et au Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) les projets qui lui sont soumis par le comité de diversification;
- Produit et approuve le rapport de suivi de la mise en œuvre et de la programmation détaillée des actions faisant état des travaux et des dépenses prévues au cours de l'année financière et en assure le suivi auprès de la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le comité de diversification et de développement du territoire de la MRC de Matane à titre de lieu privilégié de concertation :

- Détermine les priorités d'intervention et la programmation annuelle des actions à réaliser;
- Identifie et assure le suivi des résultats attendus;
- Suscite les partenariats à l'échelle locale et régionale;
- Accepte et recommande les projets auprès de la MRC et aux différents ministères concernés;
- Propose à la MRC la mise à jour annuelle du plan de diversification et de développement, de même que la programmation détaillée des actions prévues;
- Collabore au rapport de suivi.

Le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Matane dans le cadre de son mandat de support au développement économique :

- Collabore à l'élaboration du plan de diversification et de développement;
- Collabore à l'animation des milieux locaux visant l'identification d'opportunités et de projets et s'assure de mettre à profit l'expertise des bénévoles au sein des comités locaux de développement;
- Participe à la mise en œuvre du plan en ce qui a trait aux activités de promotion, de prospection, de partenariat et d'accompagnement menant à la réalisation de projets, en collaboration avec la direction au développement et diversification de la MRC;
- Collabore au processus de sélection de projets en :
 - participant à l'identification des projets;
 - offrant le soutien technique dans l'élaboration des projets;
 - participant à l'analyse et la recommandation des projets au comité de diversification et de développement;
- Assure le suivi des réalisations et des projets;
- Collabore avec la direction au développement et diversification de la MRC de Matane et le comité de diversification pour l'élaboration du rapport de suivi annuel.

4. L'identification et la participation des partenaires

La concertation et la mise en réseau de plusieurs partenaires sont nécessaires à la mise en œuvre du plan de diversification et de développement. La structure organisationnelle proposée requiert la participation de partenaires.

Le mandat et les responsabilités du comité du plan de diversification et de développement nécessitent une représentation importante des élus, leaders et décideurs régionaux. Il sera composé des intervenants suivants :

- Le préfet de la MRC;
- Le maire de la ville de Matane;
- Deux (2) maires désignés par le Conseil de la MRC;
- Cinq (5) représentants du milieu des affaires;
- Un (1) représentant du secteur de l'éducation et de la formation de la main-d'œuvre.

La participation de personnes-ressources est requise au sein du comité soit :

- La direction au développement et diversification de la MRC de Matane;
- Un (1) représentant du MDEIE;
- Un (1) représentant du MAMROT;
- La direction générale de la MRC;
- La direction générale du CLD;
- La direction générale de la SADC.

De plus, selon les besoins, des personnes-ressources pourront être appelés à collaborer aux travaux du comité.

5. Le processus de sélection des projets

L'identification et le support aux projets sont sous la responsabilité de la MRC qui s'assure de la collaboration du CLD de la MRC de Matane, en ce qui a trait plus particulièrement, au support technique pour l'élaboration des projets à présenter au comité de diversification et de développement. Afin de s'assurer de l'admissibilité du projet et de la disponibilité des budgets, la MRC de Matane est informée de toutes demandes d'aide financière déposées au CLD. L'échange d'informations pendant tout le processus de traitement de la demande est primordial pour le bénéfice du promoteur et du milieu.

L'analyse des demandes sera réalisée par la direction au développement et à la diversification rattachée à la MRC de Matane. Le projet sera présenté au comité de développement et de diversification par la ressource à la direction à la diversification de la MRC de Matane à des fins de recommandations. Celles-ci seront par la suite présentées au conseil des maires de la MRC de Matane pour résolution d'adoption. Cette étape complétée, le dossier sera acheminé à la direction régionale du Ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et finalement, à la Direction des affaires économiques régionales (DGAER) pour décision finale et préparation de la convention d'aide financière.

Dans le cas des projets d'entreprises, les promoteurs devront déposer un plan d'affaires complet. Pour les projets d'études, ils devront être soumis avec un devis détaillé.

5.1 Le suivi des réalisations

Cette étape consiste au suivi de la réalisation de projets. La direction au développement et diversification, en collaboration avec les agents du CLD selon les besoins, fera un constat des réalisations accomplies. Un rapport complet sera remis au comité de diversification et de développement permettant de faire le point pour la mise à jour du plan de diversification et de développement pour l'année suivante et le soumettre à la MRC de Matane pour approbation.

6. L'identification des champs d'intervention prioritaires

Les champs d'intervention prioritaires s'appuient sur les plans développés sur le territoire, notamment le *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi* (PALÉE), le *Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matane*. De plus, ils tiennent compte des consultations menées auprès des acteurs économiques du milieu. Ainsi, sept (7) champs d'intervention prioritaires ont été identifiés :

1. **Le secteur forestier (aménagement-transformation);**
2. **Le secteur touristique;**
3. **Le secteur agroalimentaire;**
4. **Le secteur des nouvelles technologies;**
5. **Le secteur des énergies renouvelables;**
6. **Le secteur des transports et chantiers maritimes;**
7. **Le secteur de la transformation des produits marins ;**
8. ***Le secteur des arts, culture et communication.**

*L'actualisation du plan de diversification et de développement effectué en 2009 a permis de prioriser un 8^{ième} secteur, soit celui des arts, de la culture et des communications.

7. L'État de situation et les axes d'intervention des champs prioritaires

7.1 Le secteur forestier

7.1.1 Contexte québécois

Le secteur des produits forestiers est un des principaux moteurs économiques du Québec. Près du tiers des municipalités doivent leur développement socio-économique aux entreprises de transformation du bois (sciage, pâtes et papiers, panneaux, autres produits à valeur ajoutée). L'industrie des produits forestiers non ligneux cohabite avec la récolte de bois et procure des revenus de plus en plus considérables. Elle regroupe quatre (4) secteurs principaux, soit les produits alimentaires (ex. : l'acériculture qui représente des retombées de près de 29 M \$ dans le Bas-Saint-Laurent), les produits ornementaux (ex. : sapins de Noël), les produits pharmaceutiques et nutraceutiques (ex. : extrait d'if du Canada) et les produits de manufactures ou matériaux (ex. : résines, alcool, huiles essentielles).

En 2005, le Québec a subi une importante baisse de la possibilité forestière, soit 20 % pour les essences résineuses et 5 % pour les essences feuillues. De plus, de nouvelles diminutions des possibilités forestières doivent entrer en vigueur en 2008. La gestion forestière est en constante évolution afin de concilier de façon dynamique l'aménagement durable de la forêt québécoise, la cohabitation harmonieuse de tous les utilisateurs et la diversification économique. Les forêts représentent un immense patrimoine naturel à sauvegarder. La *Loi sur les forêts* place à l'avant-plan l'aménagement durable des forêts. Elle vise un équilibre dans la prise en compte des trois (3) aspects fondamentaux du développement durable (social, économique et environnemental) dans la gestion de la forêt publique québécoise. La situation du monde forestier a beaucoup évolué. L'ajout de nouvelles connaissances, les nouvelles tendances en matière de conservation, de gestion intégrée des ressources et de régionalisation ainsi que la présente crise dans le secteur forestier amènent le gouvernement à revoir les fondements du régime. La certification des pratiques s'est également imposée comme un incontournable. Cette norme est celle qui offre le plus de garanties pour un

aménagement forestier durable. Il a été demandé que le gouvernement réduise les obstacles et mette en place des mesures incitatives pour favoriser l'implantation de la certification sur le territoire québécois afin d'accéder aux marchés internationaux. En bref, les enjeux de développement de demain sont la consolidation et la création d'emplois, le maintien des activités économiques porteuses d'emplois (tourisme, faune, forêt), l'harmonisation des usages, la protection des paysages ainsi que la protection des écosystèmes.

7.1.2 Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la MRC de Matane

L'agriculture, la forêt, les activités liées aux milieux maritimes et plus récemment l'industrie éolienne en émergence constituent la base de la structure économique du territoire.

Selon les données disponibles à la MRC de Matane et les données du 4^e programme d'inventaire décennale du MRNF, le couvert forestier, d'une superficie de près de 3 274 km, représente 97,8 % du territoire de la MRC dont la majorité est sous mode de tenure publique soit 64,8 % de forêt publique, 4,1 % sur terres publiques intra-municipales sous délégation de gestion et 29,0 % de forêt privée. Le territoire non-boisé (agricole, périmètre urbanisé et autre) représente 2,2 % du territoire de la MRC.

L'aménagement, l'exploitation et la transformation de la matière ligneuse constituent l'un des piliers de l'économie régionale. On y dénombre une usine de pâtes, une usine de carton ainsi que quelques scieries. C'est près de 950 emplois représentant 38,8 % de tous les emplois des secteurs primaires et secondaires qui sont reliés à l'activité forestière. Actuellement, le secteur forestier fait face à une pression de la part des autres secteurs d'activités pour l'embauche de travailleurs qualifiés.

De plus, la forêt supporte une multitude d'activités économiques et sociales telles que les activités de plein air, de chasse et de pêche ainsi que l'exploitation des ressources fauniques et forestières. La MRC possède de vastes ressources forestières et une réserve faunique giboyeuse. La venue de la nouvelle industrie éolienne impose une présence sur les terres privées et du domaine de l'État. Cette particularité a des répercussions sur la construction de chemins d'accès et sur le paysage.

La MRC de Matane n'échappe pas aux enjeux provinciaux qui consistent principalement à assurer la perpétuité de la capacité productive, à supporter le virage, à mettre de l'avant une stratégie de développement industriel axée sur des produits de deuxième et troisième transformation, à encourager l'innovation et le « réseautage » de tous les acteurs de la filière du bois en réalisant des maillages d'entreprises et des centres d'expertise.

Le défi est important puisque dans le contexte transitoire, le milieu doit saisir les opportunités de développement qui se présentent et préparer l'avenir dans une perspective de développement durable en plus de supporter une vaste gamme d'activités telles que le tourisme, le plein air, les loisirs, le respect et l'intégration de la faune, tout en conservant les valeurs intrinsèques du milieu. La sauvegarde des industries de transformation existantes qui occupent une place importante sur le territoire est un enjeu majeur. Encourager la certification des pratiques forestières s'avère également un élément important.

De plus, la valorisation des résidus issus de la coupe forestière, par la récupération et l'utilisation de cette biomasse, pour favoriser le développement de nouveaux projets est une opportunité importante. De même, il y a lieu de favoriser le développement de l'infrastructure ferroviaire afin d'assurer la liaison avec les installations portuaires.

La réalisation de tous ces objectifs passe par la concertation du milieu, par une structure de développement dédiée à ce secteur d'activités pour en garantir l'avenir, par le soutien et par la performance des entreprises existantes en termes de consolidation et de développement.

Il faut que la forêt soit gérée comme un tout, de manière durable, en considérant l'ensemble des ressources et des utilisations qui en sont faites. Maintenir les avantages socio-économiques multiples que les forêts procurent à la société.

7.1.3 Les axes d'intervention

AXE D'INTERVENTION 1

→ Améliorer la gestion de la productivité des forêts.

Pistes d'actions :

- Favoriser le développement de la certification forestière en incitant le maillage potentiel avec le projet pilote de certification en cours à l'échelle régionale (CertificAction BSL) ;
- Développer des pratiques forestières qui préserveront la diversité des ressources.
- Revitaliser le secteur de l'aménagement et de la récolte en milieu forestier.
- Assurer la pérennité des approvisionnements aux usines en place en modulant ou optimisant les prises de position en ce sens en rapport aux nouvelles demandes d'affectations et d'usages sur le territoire (MRC de Matane).

AXE D'INTERVENTION 2

→ Développer l'industrie de la seconde et de la troisième transformation du bois.

Pistes d'actions :

- Récupérer et valoriser la biomasse forestière conformément à la stratégie énergétique du Québec et conséquemment, le programme de récolte de biomasse forestière dans les forêts de l'état ;
- Utiliser des résidus de la fibre.
- Consolider et diversifier les entreprises de transformation.
- Développer des produits de deuxième et troisième transformation.
- Développer des produits spécialisés (ex. : construction écologique).
- Améliorer des procédés et moderniser des équipements.
- Développer et commercialiser des marchés.

AXE D'INTERVENTION 3

→ Favoriser la prise en charge du développement par le milieu.

Pistes d'actions :

- Mettre en œuvre des projets de forêt de proximité tels que proposés dans la foulée formelle du Livre vert sur la forêt ;
- Développer une synergie inter-industrie forestière.
- Favoriser les activités de recherche scientifique et de développement technologique.
- Intégrer, harmoniser et exploiter les aspects fauniques et récréotouristiques en appuyant les initiatives dans ce sens sur le territoire de la MRC de Matane.

7.2 Le tourisme

7.2.1 Contexte québécois

Au Québec, le tourisme est un important moteur économique. Il figure au sixième rang des produits d'exportation et représente 2,8 % du PIB. Il est responsable d'un peu plus du tiers des 388 000 emplois dénombrés dans le secteur associé au tourisme, soit près de 133 500 emplois directs à temps plein, temps partiel et saisonnier. Il crée aussi 48 000 emplois indirects.

Le commerce mondial du tourisme, après une brève période de déclin, connaît une reprise qui devrait être soutenue au cours des prochaines années. Le secteur de l'écotourisme et du tourisme d'aventure et de plein air, formé de petites et moyennes entreprises, est encore en émergence au Québec. La forte concurrence à laquelle fait face le Québec sur le marché mondial, l'évolution rapide des besoins touristiques et les fluctuations subites de ce marché exigent une meilleure cohésion. Dans ce contexte, il importe de mettre en place les conditions favorables à l'émergence d'une synergie au sein des acteurs touristiques québécois. À la faveur du vieillissement de la population, davantage de retraités empruntent la route des vacances et leur nombre ira en s'accroissant. Parallèlement à ces changements, les

touristes ont des goûts et des intérêts nouveaux. Ils sont notamment préoccupés par l'environnement, la santé, la bonne forme physique et le ressourcement. Ils sont aussi à la recherche d'expériences variées, de services personnalisés et de voyages conçus sur mesure.

De nouveaux comportements apparaissent; fragmentation des périodes de vacances, planification à la dernière minute, multiplication des créneaux de marché et autres. Autant de nouvelles attitudes auxquelles l'industrie devra répondre avec une mise en marché adaptée.

7.2.2 Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la région de la MRC de Matane

La MRC de Matane se situe dans la région touristique de la Gaspésie et constitue une étape importante du circuit touristique gaspésien accessible par voies maritimes et terrestres. La Gaspésie est fréquentée en moyenne par 500 000 visiteurs annuellement dont une proportion d'environ 10 % s'arrête dans la MRC de Matane. On estime que l'industrie touristique crée près de 600 emplois et génère chaque année près de six (6) millions de dollars en retombées économiques dans la région de la MRC de Matane.

La région possède une bonne infrastructure touristique en termes d'hébergement ainsi que de restauration, et ce, autant en qualité qu'en quantité. La capacité d'accueil est concentrée surtout dans la ville de Matane et confère à la région une infrastructure adéquate pour la tenue de congrès et de réunions à caractère régional. Le territoire de la MRC de Matane compte un nombre important de sites naturels et offre plusieurs attraits touristiques permettant la pratique d'activités en plein air. Notamment, la présence de la rivière Matane, en raison de sa notoriété pour la pêche au saumon, apparaît comme un point fort de l'activité touristique. Il faut également mentionner la *Réserve faunique de Matane* qui regroupe plusieurs sites d'intérêts pour la pratique d'activités de pêche et de chasse.

De plus, le fleuve et son littoral, de même que les nombreux villages côtiers et le noyau urbain de la ville de Matane constituent des éléments distinctifs du patrimoine maritime, historique et culturel de la région. Ajoutons à cela, la zone touristique de

l'axe mer/rivière située dans la ville de Matane qui présente un fort potentiel pour le développement d'activités touristiques axées sur le plein air et la culture.

Sur le plan des activités touristiques, récréatives et culturelles, une des forces de la MRC réside dans le domaine des arts et des lettres. La présence de plusieurs organismes impliqués dans ce secteur confère à la MRC un potentiel intéressant dans le domaine culturel. L'agrotourisme est également bien représenté sur le territoire.

Par ailleurs, le Cégep de Matane offre un programme de formation en tourisme, ce qui constitue un élément positif sur le plan de la formation des intervenants et de la main-d'œuvre de ce secteur.

7.2.3 Les axes d'intervention

AXE D'INTERVENTION 1

- Augmenter la qualité des services, la mise en commun et le développement d'événements.

Pistes d'actions :

- Mettre en place des activités visant à soutenir le leadership et la concertation des acteurs du milieu.
- Adopter une vision globale et le développement d'un plan qualité.
- Réaliser des partenariats visant à structurer l'offre/client et à stimuler la demande de produits touristiques.
- Développer des activités touristiques, récréatives et culturelles s'articulant autour du potentiel patrimonial, récréotouristique et du potentiel présent dans le domaine des arts et des lettres, par exemple en y associant le partage et le savoir-faire du secteur de l'imagerie numérique.

AXE D'INTERVENTION 2

→ Améliorer le positionnement et l'image de marque de la MRC afin de favoriser l'augmentation de la clientèle touristique.

Pistes d'actions :

- Positionner la MRC de Matane comme lieu de destination.
- Développer un produit d'appel fort.
- Encourager la création et la promotion d'événements touristiques majeurs et d'activités à grand déploiement.
- Améliorer les infrastructures du centre-ville et la mise en valeur du potentiel architectural.
- Optimiser la stratégie globale de commercialisation (Internet, signalisation, publicité/promotion).

AXE D'INTERVENTION 3

→ Favoriser l'innovation et le renforcement des activités en émergence en vue de diversifier l'offre de services.

Pistes d'actions :

- Favoriser l'utilisation et la mise en valeur des produits locaux.
- Développer les activités touristiques sur quatre (4) saisons.
- Développer des activités en émergence.
- Augmenter la rétention touristique.
- Développer des d'activités reliées au fleuve, améliorer son accès sur l'ensemble du territoire et soutenir l'émergence de nouvelles activités.
- Mettre en valeur l'agrotourisme.
- Développer des circuits de sentiers récréotouristiques.

7.3 Le secteur agroalimentaire

7.3.1 Contexte québécois

Le rapport de la *Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois*, déposé le 31 janvier 2008, dresse un état de situation sur les enjeux et les défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, qu'il faut prendre en compte dans le plan de diversification et de développement de la MRC de Matane.

En effet, à sa lecture on constate une profonde transformation de l'agriculture québécoise au cours des cinquante (50) dernières années. Elle s'est modernisée, tout en augmentant substantiellement ses rendements. L'agriculture québécoise, comme celle de tous les pays industrialisés, s'est spécialisée et la taille des unités de production s'est nettement agrandie.

L'agriculture du Québec a aussi permis l'expansion considérable de la transformation alimentaire qui, par la valeur de ses expéditions, est devenue le premier secteur manufacturier québécois. Les interrelations entre le secteur agroalimentaire et la santé se sont raffermies et la production agricole est maintenant subordonnée au respect de l'environnement et à l'acceptabilité sociale. Les producteurs et productrices agricoles doivent définitivement prendre le virage du développement durable et investir dans l'innovation en rendant accessible aux consommateurs, d'ici et d'ailleurs, une diversité de produits alimentaires de grande qualité qui contribuent à leur santé et en offrant une place plus importante aux produits du Québec. Bref, l'agriculture est devenue un enjeu de société.

Les changements envisagés tiennent compte d'une réalité incontournable, celle d'un marché désormais orienté vers les besoins des consommateurs, besoins qui commandent de plus en plus de produits différenciés. Il faut donc que les systèmes de mise en marché soient en mesure de répondre rapidement et efficacement à ces exigences.

7.3.2 Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la région de la MRC de Matane

Au plan territorial, la région du Bas-Saint-Laurent occupe un vaste territoire de plus de 2,2 millions d'hectares dont 644 000 (29 %) sont consacrés à l'agriculture. Le territoire de la MRC de Matane représente 3 375 km² dont 5,4 % est occupé par le secteur agricole.

Au plan environnemental, on estime qu'un peu plus de 60 % des entreprises agricoles sont conformes aux exigences en vigueur.

Au plan économique, l'agriculture de la MRC de Matane présente une base solide de développement avec 2 100 emplois directs et indirects répartis dans 300 entreprises œuvrant dans les domaines de l'agriculture et des activités de services telles que la transformation, le commerce de gros et de détail ainsi que la restauration. Les recettes totales étaient de 18 308 550 \$ en 2004, selon le dernier enregistrement au MAPAQ. Environ 80 % de ces recettes agricoles proviennent des productions animales. La production laitière représente 48 % de toutes les entreprises agricoles de la région. Les autres productions se présentent comme suit : bovine 23 %, céréalière 9 %, porcine 3 %, ovine 5 %, de cultures abritées 3 %, de fruits et légumes 2 %, acéricole 1 %, de boisés 2 % et autres 4 %¹.

La disponibilité de la main-d'œuvre ne semble pas poser de problème mais demeure sensible à une forte demande anticipée par l'émergence de plusieurs projets de développement importants. Par ailleurs, le manque de relève préoccupe davantage les agriculteurs. En effet, d'ici cinq (5) ans plusieurs fermes seront mises en vente. Le transfert à la relève est d'autant plus important pour que la région puisse connaître une expansion intéressante en lien avec la disponibilité des terres, la qualité des sols et le faible coût d'acquisition comparativement aux grands centres. Cette opportunité aurait intérêt à être saisie rapidement puisque déjà plusieurs terres sont laissées à l'abandon et ne sont donc pas valorisées par l'agriculture.

¹ Portrait agroalimentaire de la MRC de Matane, MAPAQ, 2008.

Plusieurs intervenants identifient une faiblesse au niveau de la mise en marché. Présentement, des difficultés reliées aux faibles volumes de production et aux coûts de transport limitent l'accessibilité aux grands créneaux de distribution. Les faibles volumes de production ne permettent pas un approvisionnement constant et ne peuvent satisfaire la demande des chaînes de distribution. Ce phénomène est toutefois appelé à se résorber avec la mise en valeur des produits régionaux répondant davantage à de petits volumes de production.

Quelques producteurs de la MRC se sont ajustés à la production biologique et au marché de niche qui répond aux attentes d'un nombre grandissant de consommateurs.

7.3.3 Les axes d'intervention

AXE D'INTERVENTION 1

- Encourager la diversification des entreprises existantes et favoriser la création de nouvelles entreprises.

Pistes d'actions :

Pour le secteur des productions animales :

- Implanter de nouveaux modes de production.
- Favoriser l'introduction de produits complémentaires.

Pour le secteur des productions végétales :

- Favoriser la diversification des entreprises.
- Accroître l'utilisation de nouvelles techniques et d'innovations technologiques.
- Encourager le développement de nouvelles productions.

Pour le secteur de la production biologique :

- Favoriser la transition vers la production biologique.
- Susciter l'implantation de nouvelles productions.
- Valoriser les terres disponibles.

AXE D'INTERVENTION 2

→ Favoriser l'implantation d'entreprises de transformation.

Pistes d'actions :

Pour tous les secteurs :

- Développer la fabrication à valeur ajoutée.
- Favoriser les projets d'innovations technologiques.
- Encourager les projets liés au développement d'entreprises de 1^{re}, 2^e et 3^e transformation.

AXE D'INTERVENTION 3

→ Améliorer la commercialisation des produits.

Pistes d'actions :

Pour tous les secteurs :

- Encourager la mise en œuvre de projets soutenant le développement et la commercialisation de nouveaux produits et de nouveaux marchés.
- Soutenir le développement de produits de niches ou de spécialités.
- Encourager l'agrotourisme.

7.4 Les nouvelles technologies

7.4.1 Contexte québécois

L'ensemble du secteur des nouvelles technologies appelé aussi technologies de l'information et des communications (TIC) compte 132 000 emplois répartis dans quelque 6 000 entreprises, surtout dans la région métropolitaine de Montréal et de Québec. Il compte pour 5% du PIB québécois, occupe 4,4% de toute la main-d'œuvre active et on anticipe pour les 5 prochaines années, une croissance nettement supérieure à la moyenne canadienne, soit 3,7% par rapport à 2,5%.

En ce qui a trait plus spécifiquement au secteur du multimédia, l'industrie québécoise compte plus de 9 000 personnes et les quelques 700 entreprises qui la composent génèrent un chiffre d'affaires total estimé à plus de 700 M \$. Elle s'est développée à un rythme rapide (en moyenne 20 % par année) et elle a permis une croissance soutenue des emplois liés à la conception, la scénarisation, l'infographie et la programmation spécialisée. Parmi les facteurs responsables du développement rapide de ce secteur, mentionnons une solide infrastructure technologique, la disponibilité d'une main-d'œuvre bilingue et hautement qualifiée, l'accès aux technologies développées à l'étranger ainsi qu'une qualité de vie supérieure en milieu de travail.

7.4.2 Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la région de la MRC de Matane

Bien qu'il y ait peu d'acteurs dans le secteur des nouvelles technologies dans la MRC de Matane, celui-ci est diversifié. Les acteurs oeuvrent dans différents sous-secteurs des TIC : production nouveaux médias, animation 2D, développement web, imagerie et arts numériques, télécommunication, développement de logiciels, formation, etc.

L'intégration des nouvelles technologies de l'information passe par le programme de formation donné par le Cégep de Matane. Le projet a permis de transformer les laboratoires du Cégep en y intégrant de l'équipement correspondant aux standards

industriels. Il est aussi le seul Cégep offrant les DEC *Photographie, Intégration multimédia* ainsi qu'*Animation 3D et synthèse d'images*.

Le Cégep de Matane est maintenant reconnu pour son expertise et la qualité de la formation qu'il offre dans le domaine de l'image. Il est le partenaire éducatif qui a initié la création du premier *Campus Ubisoft* à Montréal. Le Cégep fait rayonner son savoir-faire et propose déjà aux Marocains et aux Africains les programmes d'études collégiales *Sciences humaines* et *Sciences de la nature* au sein du Cégep de Matane à Casablanca. Le Cégep de Matane possède également des ententes éducatives à caractère international avec l'*Université Henri-Poincaré Nancy-I* et l'*Institut Universitaire de Technologie de Saint-Dié des Vosges*, l'*École Supérieure des Métiers Artistiques de Montpellier* en France ainsi qu'avec l'*Institut de l'Image de l'Océan Indien (ILOI)*. De plus, le Cégep utilise son expertise acquise avec le *Campus Ubisoft* de Montréal pour offrir aux étudiants de Casablanca une gamme de programmes de formation destinés spécifiquement à l'industrie du jeu vidéo et du film d'animation.

Le programme de DEC en *Techniques d'intégration multimédia* du Cégep de Matane vise à former des techniciens et techniciennes exerçant les fonctions de développeur, concepteur, designer et réalisateur multimédias. Ces personnes interviennent tout au long du processus de production d'un projet multimédia, soit de l'étape de l'analyse du projet à celle de contrôle de la qualité, et ce, jusqu'à la livraison d'un produit multimédia.

Il forme aussi des personnes aptes à exercer la profession d'infographe en animation 3D et en imagerie de synthèse. Ces personnes travaillent surtout dans les studios d'animation par ordinateur (court et long métrage) et les studios de télévision ainsi que dans les entreprises spécialisées en production multimédia, en jeux électroniques, en postproduction et en effets spéciaux. On les retrouve également dans les entreprises de design industriel et chez les producteurs de logiciels de même que dans les domaines aussi variés que la médecine, la géomatique, l'aéronautique et la haute couture.

Pionnier de la formation en classe virtuelle interactive au Québec, *Groupe Collegia*, le *Consortium des services de formation continue* du Cégep de Matane et du Cégep de la Gaspésie et des Îles, a au fil du temps développé une offre de formation virtuelle importante et de grande qualité. Plusieurs entreprises et organismes connus appuient leurs programmes de formation dans leurs secteurs d'intervention en choisissant le Campus virtuel. Plusieurs entreprises du milieu oeuvrent dans le secteur des nouvelles technologies dont, entre autres, *Production Vic Pelletier*, *La Cellule Kino*, *TPSGC*, *Espace F*, *Kaleidos Multimédia*, *Télécommunication de l'Est*, etc.

La nouvelle économie que certains appellent aussi « l'économie du savoir », est axée sur les nouvelles technologies. Elle n'inclut pas seulement les secteurs de l'informatique et des nouveaux médias mais également des télécommunications et des biotechnologies.

7.4.3 Les axes d'intervention

AXE D'INTERVENTION 1

- Soutenir l'**organisation du milieu** dans le but de faire de la MRC de Matane un « leader » québécois de l'imagerie numérique.

Pistes d'actions :

- Adopter une vision commune permettant de développer une concertation de tous les acteurs du domaine de la culture, des arts et de la technologie afin d'entreprendre des actions structurantes.
- Susciter la reconnaissance d'un créneau d'excellence, de notoriété comme pivot du média interactif numérique, de l'imagerie numérique et des arts visuels du point de vue local, régional et provincial, national et international.
- Soutenir la création de nouvelles entreprises dans le domaine de la production, de l'enseignement et de la création.
- Favoriser le développement d'activités en recherche scientifique et développement technologique.
- Encourager le développement d'une expertise au sein des organismes de développement contribuant au soutien des projets innovateurs, au développement des nouvelles technologies et à l'accompagnement des entreprises.
- Faire reconnaître les besoins distinctifs de la région dans ce secteur d'activités.
- Favoriser l'accès internet haute vitesse sur tout le territoire de la MRC de Matane

AXE D'INTERVENTION 2

- Soutenir la **création d'événements** ou de **lieux d'expression** à grand déploiement mettant en valeur le savoir-faire et l'expertise du milieu dans le domaine de la culture et des arts *via* le soutien de la technologie.

Pistes d'actions :

- Mettre en place un lieu de création et de diffusion de l'expression culturelle et artistique dédié à tous les acteurs du domaine des arts, de la culture et de la technologie.
- Mettre en place des projets rassembleurs ainsi que des outils de promotion permettant de démontrer l'expertise et la complémentarité des forces du milieu.

AXE D'INTERVENTION 3

- Favoriser le développement des entreprises existantes et la création de nouvelles entreprises.

Pistes d'actions :

- Développer les secteurs de l'informatique, des télécommunications et des biotechnologies.
- Améliorer les performances et moderniser la technologie des entreprises.
- Favoriser la diversification des entreprises.

7.5 Énergies renouvelables

7.5.1 Contexte québécois

En mai 2006, le gouvernement du Québec rendait publique la *Stratégie énergétique 2006-2015* laquelle mise sur l'énergie pour bâtir le Québec de demain. Avec les initiatives qu'il engage, le gouvernement entend faire en sorte que l'efficacité énergétique soit au centre de la *Stratégie énergétique*. Des cibles d'économies d'énergie ambitieuses pour toutes les formes d'énergie, y compris les produits pétroliers, ont été adoptées. Pour atteindre les cibles fixées par le gouvernement dans sa *Stratégie énergétique*, des priorités d'action ont été déterminées par l'*Agence de l'efficacité énergétique* et les distributeurs d'énergie. Elles ont été développées en tenant compte du développement d'initiatives en nouvelles technologies notamment celles concernant les énergies émergentes.

Le potentiel éolien théorique du Québec est considérable compte tenu de l'immensité du territoire. Toutefois, le gouvernement mise sur le développement du potentiel existant d'éoliennes que l'on peut intégrer au réseau d'Hydro-Québec, avec un objectif de 4 000 MW d'ici 2015. L'énergie éolienne va permettre au Québec de disposer de quantités appréciables d'électricité dans un délai relativement court et à des coûts compétitifs.

Diverses alternatives constituent aussi des avenues prometteuses favorisant une meilleure utilisation de l'énergie. En dépit de la popularité de l'énergie éolienne, notons l'énergie solaire, la géothermie ainsi que le chauffage à partir de déchets organiques et de résidus forestiers (biomasse).

7.5.2 Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la région de la MRC de Matane

Selon les estimations, le premier appel d'offres a généré des investissements de 1,7 milliard de dollars et entraîné la création de 185 emplois (années-personnes) lors de la phase d'implantation et la création de 100 emplois permanents pour l'entretien et la gestion des parcs. Cet appel d'offres a permis également

l'implantation d'installations de fabrication et d'assemblage d'équipements éoliens dans la région de la Gaspésie et de la MRC de Matane. Ainsi, des emplois liés à la capacité d'exportation de ces installations sont déjà en place. Notamment, à Matane où l'on retrouve : une usine de fabrication de tours, une usine d'assemblage de turbines et une usine de fabrication d'enveloppes de nacelles. La synergie créée par l'implantation d'entreprises dédiées à l'éolien laisse présager l'implantation d'activités complémentaires et le développement de la sous-traitance sur tout le territoire.

Dans le cadre du deuxième appel d'offres, la clause stipule qu'au moins 60 % des coûts globaux du projet doivent être réalisés au Québec et qu'au moins 30 % des dépenses doivent être effectuées dans la MRC de Matane et dans la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Finalement, des institutions d'enseignement offrent des services sur mesure aux entreprises permettant ainsi de supporter les phases d'implantation des nouvelles entreprises qui s'établissent dans la région désignée. Le *Groupe Collegia*, le *Consortium des services de formation continue* du Cégep de la Gaspésie et des Îles et du Cégep de Matane s'est vu reconnaître ses efforts pour sa contribution au développement d'une main-d'œuvre compétente et spécialisée pour l'industrie éolienne à l'issue d'un partenariat efficace dans ce nouveau secteur d'activités.

Les éoliennes amènent des retombées économiques sous forme de création d'emplois, de transfert de capitaux aux municipalités, dont certaines isolées, de revenus supplémentaires pour les propriétaires louant leurs terrains et de nouvelles sources de taxation au niveau provincial et fédéral, sans compter l'augmentation du chiffre d'affaires des commerçants et des détaillants des régions ressources.

7.5.3 Les axes d'intervention

AXE D'INTERVENTION 1

- Soutenir le développement de l'industrie éolienne et le développement de nouvelles ressources énergétiques.

Pistes d'actions :

- Soutenir l'organisation, la promotion et l'exploitation des opportunités de sous-traitance et la création de nouvelles entreprises en émergence.
- Appuyer les entreprises visant l'utilisation de la biomasse à des fins énergétiques.
- Favoriser la création d'un centre d'interprétation des énergies éoliennes.
- Encourager les efforts de concertation et de représentation pour l'amélioration de la capacité de transport du réseau électrique.
- Favoriser le développement d'une expertise et la création d'entreprises dans l'entretien des éoliennes.
- Soutenir les efforts liés à l'exportation.

AXE D'INTERVENTION 2

- Appuyer les initiatives de récupération et de transformation des matières résiduelles présentes et l'organisation de la récupération des équipements éoliens désuets.

Pistes d'actions :

- Encourager la transformation des matières récupérées dans la MRC.

7.6 Transport et chantiers maritimes

7.6.1 Contexte québécois

La construction navale fait l'objet d'une concurrence extrêmement vive à l'échelle internationale. Les industries de nombreux pays, dont le Canada, voient actuellement leur développement entravé par différents facteurs. Soulignons, entre autres, une grave surcapacité de production mondiale, la faiblesse des marchés, le niveau des subventions variables et imprévisibles de la part des autres pays fabricants de navires ainsi que des obstacles commerciaux prohibitifs. Le marché est dominé très largement par les pays du Sud-Est asiatique dont les chantiers sont particulièrement productifs et donc très concurrentiels. Les chantiers canadiens ont peu d'occasions de participer au marché de la construction de navires commerciaux de grande taille. Par conséquent, le secteur de la construction et de la réparation navale traverse depuis plusieurs années une période de morosité qui se manifeste par des carnets de commandes peu remplis.

Le secteur québécois de la construction et de la réparation navale n'occupe pas une place prépondérante au Canada. Les chantiers québécois, concentrés dans le Québec maritime, répondent essentiellement aux besoins locaux et régionaux, la construction des navires de pêche occupant la quasi-totalité de leurs carnets de commandes. Un seul chantier dispose d'une cale sèche de grande dimension (250 mètres) et ses activités sont concentrées principalement sur la réparation et la modification des navires.

7.6.2 Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la région de la MRC de Matane

La MRC de Matane s'étire sur quelques cent kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent. Le fleuve joue un rôle très important dans l'activité économique. La région est desservie par un port en eau profonde situé à Matane et ouvert toute l'année. Elle mise également sur un service de traversier vers la Côte-Nord, un traversier-rail, quelques chantiers maritimes d'importance ainsi que plusieurs entreprises dans les domaines de la pêche commerciale et du transport maritime.

Un deuxième port situé à Les Méchins comprend un quai commercial, une cale sèche et un quai de pêcheurs. Les infrastructures de Matane et de Les Méchins servent notamment pour le débarquement des captures des pêcheurs de la région. Le havre de Grosses-Roches ayant déjà servi à la pêche commerciale est aujourd'hui utilisé davantage pour les activités de plaisance.

Le transport maritime constitue un secteur économique important de la MRC de Matane. Au total, six (6) entreprises œuvrent dans ce secteur et emploient trois cent soixante-sept (367) personnes. On y compte notamment deux (2) chantiers navals importants. D'une part, l'entreprise *Chantier Naval Matane* qui se spécialise dans la construction de bateaux à faible tirant d'eau en utilisant de nouvelles technologies, d'autre part, l'entreprise *Verreault Navigation inc.* située à Les Méchins, spécialisée dans la réparation de navires à fort tonnage; cette entreprise dispose notamment d'une cale sèche. Une entreprise importante *Dragage Verreault inc.* aussi dans le secteur du dragage. De même qu'une entreprise spécialisée, *Méridien Maritime*, dans la réparation à flot.

La ville de Matane occupe une place stratégique sur le plan des transports. Les échanges avec l'extérieur sont favorisés par la diversification des infrastructures (routier, maritime, ferroviaire, aérien) et des équipements de transport présents sur le territoire qui sont généralement bien intégrés entre eux. Elle constitue ainsi un véritable carrefour pour le transport des marchandises et des personnes dans l'Est du Québec.

Le transport maritime pourrait augmenter au cours des prochaines années car il s'agit d'un moyen de transport écologique et moins coûteux. Afin de répondre à de nouveaux besoins, notamment l'exportation de composantes d'éoliennes, la MRC devra envisager le raccordement des infrastructures ferroviaire et portuaire au quai commercial facilitant le transit des marchandises. Présentement, le quai commercial de Matane sert à l'exportation de la pâte de bois vers le marché international et à l'importation du bois de pulpe vers les scieries régionales, de produits pétroliers, de sel et de marchandises générales. Il sert également à quelques navires comme quai d'escale et d'hivernage. On y trouve également un entrepôt de *Terminaux portuaires du Québec inc.* ainsi que des pipelines de la compagnie *Irving*.

7.6.3 Les axes d'intervention

AXE D'INTERVENTION 1

- Favoriser la concertation du milieu et des utilisateurs dans la planification des besoins d'infrastructures portuaires présents et futurs.

Pistes d'actions :

- Définir les améliorations à apporter et réaliser un plan de développement des infrastructures portuaires en regard au transport maritime, à la réparation et à la construction navale.
- Créer une dynamique entre tous les utilisateurs (industriels, transports et réparations maritimes).
- Appuyer le développement des entreprises en place et favoriser la création de nouvelles entreprises.

AXE D'INTERVENTION 2

- Soutenir l'innovation afin de favoriser l'expansion de l'industrie de la construction, de la réparation de navires et du dragage.

Pistes d'actions :

- Développer un réseau d'entreprises de sous-traitance pouvant répondre aux besoins des entreprises du secteur de la construction et de la réparation de navires.
- Soutenir les études et les travaux de recherche afin de bénéficier de l'expertise internationale et des meilleures innovations.
- Favoriser la diversification des entreprises actuelles.

7.7 Transformation des produits marins

7.7.1 Contexte québécois

En 2006, les débarquements de l'ensemble des pêches commerciales en eau marine au Québec ont atteint 58 743 tonnes, ce qui représente une valeur de 115,1 M \$. Il s'agit d'une augmentation de 2,5 % du tonnage et d'une diminution de 20,5 % de la valeur par rapport à 2005. Les débarquements québécois continuent à contenir surtout des crustacés. Ainsi, les trois (3) espèces les plus importantes sur le plan de la valeur sont le crabe des neiges (39,3 M \$), le homard (38,3 M \$) et la crevette (18,9 M \$). Ces espèces représentaient 83,7 % de l'ensemble des débarquements en 2006. Les autres espèces d'importance sont le flétan du Groenland, la morue et le hareng. La valeur des débarquements a subi dernièrement, une autre baisse importante de 29,8 M \$. Ces résultats s'expliquent par une baisse des prix payés pour ces trois (3) espèces. Conséquemment, les emplois directement reliés aux activités de pêche ont diminué de 2,3 % en 2006. La valeur des expéditions des 72 établissements de transformation de produits marins situés en région maritime est estimée à 205,5 M \$ en 2006, ce qui représente une diminution de 14,3 % par rapport à 2005.

La pêche commerciale reste essentiellement le fait de trois (3) régions, à savoir la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent. Elle a été affectée par l'importante baisse des stocks de poissons de fond mais la pêche à la crevette demeure la plus importante et la plus lucrative.

7.7.2 Sommaire des caractéristiques et des enjeux de la région de la MRC de Matane

Le port de Matane se positionne comme le plus important de la région du Bas-Saint-Laurent en ce qui concerne le transbordement maritime intérieur et le troisième en importance pour le transbordement destiné au marché international. Les produits de la pêche sont débarqués aux quais de Matane et de Les Méchins qui accueillent un peu plus d'une centaine de bateaux de pêche. C'est un peu plus de 2 000 tonnes de poissons et de crustacés qui sont débarquées en moyenne par année à l'usine de transformation située au port de Matane.

La pêche commerciale a toujours été une activité importante dans la MRC de Matane. Les poissons de fond, les espèces pélagiques, les mollusques et les crustacés représentent les principales espèces capturées dans la région. La pêche à la crevette constitue la pêche la plus importante et la plus lucrative sur le territoire. Il apparaît que la gestion des stocks de crevettes dans le golfe a permis de conserver le niveau de captures et de stabiliser cette pêche.

L'année 2006 marque toutefois un tournant décisif pour l'industrie de la crevette, alors que les entreprises de pêche voient leurs marges bénéficiaires diminuer de façon draconienne et qu'elles peinent à s'acquitter de leurs obligations financières. Les prix faibles qui avaient cours en 2006 ne peuvent se maintenir longtemps sans mettre en péril la viabilité des entreprises de pêche.

Pour y remédier, il existe un éventail de solutions possibles. Quatre (4) facteurs principaux ont entraîné cette détérioration financière :

- L'offre de crevettes nordiques s'est considérablement accrue depuis dix (10) ans, entraînant une baisse appréciable du prix, passant de 0,62 \$/lb enregistré en 2005 à 0,44 \$/lb en 2006;
- La valeur du dollar canadien s'est fortement appréciée depuis 2003;
- Les prix de gros aux États-Unis sont au mieux stagnants sinon à la baisse;
- La concentration des marchés entre également en ligne de compte.

Un cinquième facteur semble aussi jouer désormais : l'aquaculture des crevettes tropicales serait en concurrence avec la crevette nordique. Ainsi, certaines grandes chaînes alimentaires du Québec vendent la crevette tropicale comme s'il s'agissait d'une crevette nordique miniature. Aux prises avec une devise forte, des prix faibles et une concurrence accrue, les entreprises de pêche doivent mettre dorénavant l'accent sur la productivité en réduisant les coûts partout où cela est possible.

La biomasse qui est peu utilisée à ce jour et dont il faut se départir entraîne des coûts importants. La valorisation de coproduits pourraient entraîner des revenus supplémentaires pour l'industrie.

7.8 Les axes d'intervention

Compte tenu de la nature et de l'envergure des problématiques québécoises relatives à la transformation des produits marins, la MRC de Matane prévoit, dans le cadre de son plan de diversification et de développement, s'associer de manière active auprès des intervenants du Québec maritime pour la mise en œuvre des actions prévues dans les axes d'interventions suivants :

AXE D'INTERVENTION 1

- Maintenir et développer les activités de récolte et de transformation des produits marins.

Pistes d'actions :

- Favoriser le développement des activités liées à la pêche commerciale sur le territoire de la MRC de Matane.
- Optimiser les équipements de transformation visant l'amélioration de la productivité du secteur et un meilleur positionnement sur les marchés.
- Stimuler la transformation d'autres espèces de poissons ou crustacés.
- Favoriser l'utilisation des produits marins québécois dans les usines de deuxième et de troisième transformation.
- Supporter l'obtention d'une certification ou d'une appellation à valeur ajoutée.

AXE D'INTERVENTION 2

- Encourager la recherche scientifique et le développement technologique pour assurer la transformation des produits marins et la valorisation des coproduits.

Pistes d'actions :

- Favoriser le développement de partenariat avec des centres de recherche et d'expertise visant l'innovation dans l'utilisation de la biomasse et des coproduits marins.
- Permettre la reconnaissance d'expertise biotechnologique dans la transformation des coproduits marins.
- Implanter de nouvelles usines de transformation des coproduits marins.

AXE D'INTERVENTION 3

- Promouvoir la récupération, la transformation et l'extraction d'éléments actifs issus de la biotechnologie des coproduits marins.

Pistes d'actions :

- Valoriser l'extraction d'éléments actifs et la transformation des coproduits marins.
- Favoriser l'émergence de nouveaux produits engendrés par la récupération de la biomasse marine pour des fins de transformation, d'extraction et de commercialisation.
- Favoriser l'utilisation de la biomasse marine par l'industrie agricole à des fins de fertilisation.
- Récupérer et transformer les eaux usées des entreprises de transformation.

7.9 Secteurs connexes et interventions complémentaires

Le plan de diversification et de développement de la MRC de Matane couvre une période de trois (3) ans, soit de 2008 à 2011. Afin de profiter d'opportunités non identifiées à ce moment, la MRC de Matane entend être à l'affût des nouvelles opportunités pouvant se présenter durant cette période et permettre de consolider la diversité industrielle et économique de son territoire.

Par ailleurs, des interventions complémentaires pouvant s'appliquer à tous les champs d'intervention ont été identifiées :

1. La formation de la main-d'œuvre et le développement des compétences

Pistes d'actions :

- Soutenir les projets de formation et de développement des compétences en cours et en émergence dans le cadre d'un partenariat avec les établissements d'enseignement et les centres de recherche.
- Favoriser le développement de compétences spécifiques en regard à la mise en œuvre de projets hautement spécialisés.
- Miser sur des mesures spécifiques pour encourager la relève.
- Développer les capacités d'accueil et d'intégration de la main-d'œuvre dans toutes les municipalités du territoire.
- Favoriser la polyvalence et le partage de la main-d'œuvre.
- Développer des partenariats pour la valorisation des emplois dans les secteurs névralgiques.

2. Le développement des infrastructures de transport ferroviaire et portuaire

Pistes d'actions :

- Identifier les besoins actuels et futurs des différents utilisateurs.
- Favoriser l'amélioration des équipements portuaires dans une perspective d'utilisation optimale.
- Mettre en place les équipements adéquats dans une perspective de développement des marchés d'exportation.
- Supporter les démarches auprès des différentes instances gouvernementales.

7.10 Le secteur des arts, culture et communication

Les travaux de la table de concertation « art, culture et communication » récemment formée par la MRC de Matane permettront sous peu de traiter de l'état de la situation, des caractéristiques et des enjeux de la MRC de Matane et des axes d'intervention qui seront priorisés pour s'assurer du développement du secteur des arts, de la culture et des communications dans la MRC de Matane.

8. Les résultats attendus

La mise en œuvre du plan de diversification et de développement au sein du territoire de la MRC de Matane amènera des possibilités de financement additionnel pour les projets d'étude, de création et d'expansion d'entreprises.

Il permettra également d'apporter un nouveau souffle à la dynamique de développement en stimulant la concertation, la mise en réseau et le développement de nouvelles approches.

Les résultats quantitatifs et qualitatifs seront mesurés annuellement dans le cadre du rapport de suivi présenté au gouvernement québécois.

- L'optimisation de la dynamique de développement par le biais :
 - de l'amélioration des partenariats stratégiques engagés dans la démarche à l'échelle régionale;
 - de la mise en place de réseaux de collaboration.
- L'augmentation des activités économiques fondées sur le savoir et la valeur ajoutée pour les entreprises œuvrant dans les champs d'intervention prioritaires.
- La croissance des entreprises en place et l'amélioration de leurs capacités concurrentielles.
- L'accroissement des investissements dans les secteurs porteurs des champs d'intervention prioritaires.
- La consolidation et le développement des industries menacées par la crise forestière ou des secteurs vulnérables à la conjoncture (ex. : agroalimentaire, tourisme, etc.).
- L'amélioration de la qualité des produits, de la productivité et de la compétitivité des entreprises.
- L'augmentation des activités de recherche scientifique et développement technologique.
- La consolidation de la base industrielle diversifiée de la MRC de Matane par l'accroissement des investissements dans les activités de diversification et d'innovation.
- La préservation et la création des emplois.